

La dominance internationale **(Application de la théorie de Gazon et la théorie des graphes)**

Ce chapitre est largement inspiré de certains travaux de J. GAZON sur la transmission de l'influence économique.

L'exercice d'un pouvoir s'appréhende par l'opinion qu'un agent souhaite voir partager par les autres. L'opinion transmise peut être saisie à travers une variable économique que cet agent contrôle. Les agents économiques ont des opinions généralement différentes mais, après plusieurs périodes de contacts entre eux, leurs opinions peuvent se rapprocher et se confondre de façon significative à une opinion dite « d'équilibre ».

4.1/ L'approche structurelle du pouvoir :

4.1.1/ La structure économique

J. GAZON définit la structure économique comme une totalité caractérisée par un ensemble d'éléments en interrelation organisée de manière plus ou moins permanente. En d'autres termes, une structure économique S^e est un triplet comprenant un support M , une relation structurale R et une application H^e caractérisant la manière dont s'opère la transmission de l'influence économique au sein de la structure S^e .

En termes formalisés : $S^e = \{M, R, H^e\}$ où :

1/ Le support M est un ensemble non vide et fini d'éléments appelés pôles. Pour notre analyse, un pôle constitue toujours la référence d'une grandeur économique, à savoir la demande satisfaite de blé de ce pôle durant une année déterminée.

La demande d'un pays pour un produit donné peut être satisfaites soit par la production intérieure soit par les importations de ce produit.

2/ La relation structurale R est une relation binaire dans M : $V(i, j) \in M^2$, on a iRj si i influence directement j. Pour nous, la relation binaire unit deux pays ou groupe de pays si l'un de ceux-ci au moins exporte vers l'autre une quantité quelconque d'un produit. De même, un pôle est à la fois origine et image dans la relation structurale s'il consomme ou stock une part de sa production nationale.

4.1.2/ La spécification du modèle

Par sa production, un pays satisfait totalement ou partiellement sa propre demande et exporte, éventuellement, un surplus vers les autres pays du monde. La part de la production du pays i exportée vers un pays j sera notée x_{ij} .

Ainsi $X_i = x_{i1} + x_{i2} + \dots + x_{ij} + \dots + x_{im}$

La demande satisfaite du pays j sera, elle égale à :

$$D_j = x_{1j} + x_{2j} + \dots + x_{jj} + \dots + x_{mj}$$

$$\sum_{i=1}^m X_i = \sum_{j=1}^m D_j$$

Si nous représentons la structure des échanges d'un produit par un graphe, un échange sera représenté par un autre arc entre les deux pôles i et j. En ce qui

concerne la valeur attribuée à l'arc, la valeur absolue ne convient pas puisqu'elle signifie une influence d'autant plus forte sur un pays que ses importations sont importantes et quelle que soit sa demande. Nous avons donc choisi $\alpha_{ij} = x_{ij} / D_j$ que nous nommerons part de marché.

Par conséquent :

$$D_j = x_{1j}D_j + x_{2j}D_j + \dots + x_{mj}D_j \quad \text{avec } \sum_{i=1}^m \alpha_{ij} = 1 \quad \text{et}$$

$$D_j = x_{jj} + \sum_{\substack{i=1 \\ i \neq j}}^m x_{ij} = x_{jj} + \sum_{\substack{i=1 \\ i \neq j}}^m \alpha_{ij} \cdot D_j$$

x_{ij} : Exportations du pays i vers le pays j

x_{jj} : l'autoconsommation du pays j

en divisant les deux membres de l'égalité par D_j , on obtient

$$\alpha_{ij} + \sum_{\substack{i=1 \\ i \neq j}}^m \alpha_{ij} = \sum_{i=1}^m \alpha_{ij} = 1$$

3/ L'application structurale H^e associée à chaque couple de la relation R un nombre réel entre 0 et 1 soit $H = \{(i, j) \in M^2 / iRj\} \rightarrow \alpha_{ij}$
 α_{ij} est le pourcentage des importations de j en provenance de i ou l'autoconsommation de j quand $i = j$

4.1.3/ De la structure économique à la structure du pouvoir

La question qui se pose maintenant est : peut-on assimiler les pôles économiques aux pays ou groupes de pays ?

En principe, la plupart des Etats, grands producteurs de blé, sont maîtres des quantités de blé à produire et éventuellement à exporter. On peut donc associer aux grandeurs économiques les pays ou groupes de pays d'autant

plus que les principales compagnies de négoce de blé sont originaires des pays qui exercent une situation dominante et par conséquent ceux-ci peuvent exercer un contrôle. Les programmes d'aide alimentaire sont également contrôlés étroitement par les pays aidants. En plus, les contrats d'approvisionnements à moyen et long terme entre les gouvernements des divers pays se multiplient, ce qui signifie un contrôle accru des échanges par les Etats.

4.1.4/ La structure du pouvoir

On définit la structure du pouvoir S^p par :

$$S^p = \{M^p, R^p, H^p\}$$

Ou

M^p : est l'ensemble des 17 Pays ou groupes de pays envisagés.

R^p : est une relation de pouvoir dans M^p , si on peut associer S^p à S^e , $R^p = R =$ l'existence d'un flux de produit entre deux pays.

H^p : est une application dans P telle que $H^p = \{(i, j) \in M^2 / i \in P, j \in P\} \rightarrow P_{ij}$

Si on peut associer S^p à S^e , $P_{ij} = \alpha_{ij}$

A chaque $i \in M^p$, on associe une grandeur $X_i(t) \in \mathbb{R}$ appelée opinion i à l'instant t . H^p régit la transmission de l'opinion de telle manière que $\forall (i, j) \in M^2, i \in R^p j$ ssi $X_j(t) = P_{ij} \cdot X_i(t-1)$.

Ainsi l'opinion d'un agent $j \in M$ à l'instant t est une moyenne arithmétique pondérée de opinions des agents k à l'instant $(t-1)$

Si $X_i(t)$ et $X_j(t)$ sont des opinions de i et j à l'instant t s'influencent mutuellement, l'opinion $X_i(t+1)$ (resp. $X_j(t+1)$) est fonction linéaire des $X_j(t)$ (resp. des $X_i(t)$), le facteur de proportionnalité est le pouvoir permanent de j (resp. i) sur i (resp. j) soit P_{ji} (resp. P_{ij}).

On a le système d'équations aux différences $X(t) = P \cdot X(t-1)$ ou P est la matrice carrée de pouvoir d'ordre m .

La somme des lignes de la matrice P est égale à 1 :

$$\sum_{i=1}^m P_{ij} = 1$$

$$\text{En effet : } P_{ij} = \alpha_{ij} \text{ et on a } \sum_{i=1}^m \alpha_{ij} = 1$$

Certains P_{ij} peuvent être nuls mais il fait au moins un P_{ij} positif.

Leur somme doit être, en tout cas, égale à 1. Ce qui fait que la matrice P est stochastique : $Px(1) = (1)$ où (1) est un vecteur colonne dont tous ses éléments sont égaux à l'unité.

A la structure de pouvoir, on associe le graphe : $G = \{M, \Gamma\}$ où M est le support de la structure associée et Γ la correspondance définie par $j \in (i) \in R^p j$. L'intensité de l'arc du pouvoir qui relie i à j est égal à P_{ij} . Elle mesure le pouvoir permanent de i sur j et s'oppose à la résistance de l'agent j , soit P_{jj} qui exprime son aptitude à maintenir sa propre opinion de période en période.

Le pouvoir permanent d'un agent $i \in M$ sur un agent $j \in M$ est la part relative de l'opinion de $X_i(t)$ de l'agent i à l'instant t dans l'opinion $X_j(t+1)$ de l'agent j à l'instant $t+1$. Ce pouvoir permanent résulte de la structure. On démontre que l'opinion de j change d'autant plus au cours de la période $[t, t+1]$, qu'elle se différencie de l'opinion des agents k à l'instant t . Ce pouvoir permanent résulte de la structure. L'arc de pouvoir (i, j) traduit une force de persuasion qui n'est pas nécessairement utilisée. D'après J. LHOMME cité par Gazon « Le

pouvoir est une capacité préalable rendant possible l'exercice de la force. Ce qui importe, ce n'est pas l'emploi réel de la force, c'est la possibilité de l'employer. »

4.1.5/ L'opinion d'équilibre

L'opinion d'équilibre d'un agent $i \in M$ est une opinion $\bar{X}_i \in \mathbb{R}$ telle que pour $\epsilon \in \mathbb{R}$ et ϵ très petit, il existe $t \in \mathbb{N}$ pour lequel on a la relation suivante :

$$|\bar{X}_i - X_i(\theta)| < \epsilon \quad \forall \theta \geq t$$

Le vecteur d'opinion d'équilibre est le vecteur $X = \begin{pmatrix} \bar{X}_1 \\ \vdots \\ \bar{X}_m \end{pmatrix} \in \mathbb{R}^m$

Ce vecteur existera si $\lim_{n \rightarrow \infty} P^n \cdot X(0) - \bar{X} = \bar{0}$ ($\bar{0}$: vecteur colonne nul)

Où $X(0)$ est le vecteur d'opinions initiales représentant les conditions initiales du système. Ce sont des opinions qui existaient avant que les agents entrent en contact et s'influencent mutuellement à partir des rapports de force définie par la structure économique.

Cette limite existe si $\lim_{n \rightarrow \infty} P^n = \bar{P}$

Autrement dit, il existe un vecteur d'opinion d'équilibre et un seul si seulement si la séquence $P, P^2, \dots, P^n, \dots$ des puissances de la matrice de pouvoir P converge. Dans la réalité, il est clair que l'on peut se fixer une valeur approximative du vecteur d'opinion d'équilibre. La forme vers laquelle converge la matrice P diffère selon que la structure est une composante connexe ou non.

4.1.6/ Vecteur d'opinion d'équilibre dans une structure de pouvoir non stationnaire fortement connexe.

En théorie des graphes, la notion de forte connexité traduit la possibilité d'atteindre par un chemin n'importe quel sommet à partir de n'importe quel autre, propriété d'un intérêt évident dans la plupart des graphes dont les arcs symbolisent un moyen d'échanges. A tout composant fortement connexe est associé un graphe plein. Celui-ci n'existe que s'il y a interdépendance entre tous les agents. Une telle situation d'exercice de pouvoir est idéale pour un rapprochement d'opinion.

Dans les structures de pouvoir stationnaire d'opinion d'équilibre est atteinte au plus en une seule étape car la matrice P possède des lignes identiques et le graphe associé n'est pas plein.

Comme nous le verrons, la matrice P de pouvoir que nous avons construit n'est pas à la lignes identiques.

Dans le cas des structures non stationnaires fortement connexes :

$\lim_{n \rightarrow \infty} P^n = \bar{P} = \begin{pmatrix} \bar{p} & & \\ & \bar{p} & \\ & & \ddots \\ & & & \bar{p} \end{pmatrix}$. \bar{P} est formée de lignes identiques. Le vecteur d'opinion d'équilibre est $\bar{X} = \bar{P} \cdot X(0)$ qui correspond à un compromis « unanime ». L'unanimité s'exprime par une pondération des opinions initiales, pondération donnée par les composantes des vecteurs-lignes

$\bar{p} = (\bar{P}_{11}, \bar{P}_{22}, \dots, \bar{P}_{mm})$ ou \bar{P}_{ii} est la part relative de l'opinion initiale $X_i(0)$ de l'agent i dans le compromis unanime.

La structure de pouvoir non stationnaire est fortement connexe apériodique si il existe un P_{ii} (résistance du pôle i) positive. A partir d'un certain moment, ce pôle P_{ii} se modifie sous l'influence des opinions d'autres agents

mais les modifie ainsi à son tour pour aboutir enfin à une situation d'équilibre unique qui correspond à un « compromis » unanime.

4.1.7/ Classes d'équivalence et détermination des rangs

Soit le graphe $G = \{ M, \Gamma \}$ associé à la structure S^P . Nous dirons que le pôle i domine le pôle j si toute influence reçue par le pôle i sera transmise au pôle j . Au sens de la théorie des graphes, cette définition que j appartient à la fermeture transitive de i , soit $T(i)$. Formellement :

- ◆ i domine $j : i \geq j$ ssi $j \in T(i)$
- ◆ équivalent à $j : i \approx j$ ssi $i \geq j$ et $j \geq i$
- i domine strictement $j : i > j$ ssi $i \geq j$ et non $j \geq i$

Une condition nécessaire et suffisante pour que deux pôles soient équivalents est qu'ils appartiennent à une même composante fortement connexe. La relation de dominance se refuse à hiérarchiser les pôles appartenant à une même c.f.c. . On partitionne ainsi l'ensemble M^P en classes d'équivalence $C(i) = \{j \in M / j \approx i\}$. Chaque classe d'équivalence est alors une c.f.c. et nous obtenons alors un ensemble quotient M^P/\approx auquel on associe un graphe quotient $G/\approx = (M^P / \approx, \Gamma)$ où chaque sommet représente une classe d'équivalence. Par contre, la relation de dominance hiérarchise deux classes d'équivalence. Deux classes seront unies dans le graphe quotient G/\approx par un arc si deux de leurs éléments l'étaient dans le graphe G . Le sens de l'arc entre les classes respecte celui de l'arc entre les deux éléments de ces classes. Le graphe quotient est donc un graphe sans circuit et hiérarchisé où l'interdépendance se limite à la présence de « pôles » représentant les c.f.c. de la structure. La hiérarchisation s'opère de la manière suivante :

1/ sélectionner toutes les classes n'ayant aucun précédent (n'étant pas influencées par une ou plusieurs classes) et leur affecter le rang 1.

2/ Parmi les classes restantes, sélectionner de la même manière celles qui n'ont comme précédents que les classes de rang 1 et leur affecter le rang 2.

3/ Itérer cette procédure.

Le processus s'interrompt naturellement aussitôt que l'ensemble des classes à sélectionner est vide.

Font donc partie d'un même rang, des pôles sur lesquels on ne peut formuler un ordre hiérarchique, soit qu'ils s'influencent mutuellement soit qu'ils ne s'influencent pas.

La possibilité de trianguler une économie facilite la compréhension de la transmission d'une influence économique, si elle s'applique au graphe quotient.

4.2/ Choix effectués pour l'analyse

4.2.1/ Choix de l'unité

Pour mesurer les échanges, nous avons choisi l'unité de quantité à savoir la tonne métrique . Les données statistiques sont en milliers de tonne métriques. L'unité monétaire (en général, le dollar) a l'avantage de donner une idée de l'intensité des besoins et des coûts d'importations réellement supportés par un pays et, par conséquent, de l'intensité du pouvoir qu'exerce le pays exportateur. Par contre, l'unité monétaire possède plusieurs inconvénients que nous avons voulu éviter :

◆ Les fluctuations continues des différentes monnaies entre elles et par rapport au dollar rendent difficiles les comparaisons dans le temps et dans l'espace. De plus, certaines monnaies sont inconvertibles entre elles.

◆ La disparité des prix entre eux les marchés intérieurs et le marché international, mais aussi, les réductions de prix et l'existence de programmes spéciaux de pris réduits pour les pays en voie de développement, rendent difficile l'estimation de la valeur d'une tonne de produit.

4.2.2/ Choix de groupe de pays

Pour analyser les relations internationales en matière de blé , nous avons isolé l'ex U.R.S.S. en tant que puissance mondiale (comprenant la Russie, Georgie, Ouzbékistan...) toujours importateur net blé, et la chine pour sa spécificité et son importance démographique ceci d'une part.

D'autre part, nous avons distingué les pays de l'O.C.D.E. des autres, économiquement moins développés. Parmi les premiers, une division géographique s'imposait afin de dégager les grands courants mondiaux d'échanges. Nous avons obtenu l'Europe de l'ouest, l'Amérique du nord, le Japon et l'Océanie développée qui comprend l'Australie et la Nouvelle Zélande. Il convenait de distinguer l'UE des autres pays de l'Europe de l'ouest à cause de sa relative homogénéité économique. Etant donné l'importance que prenait l'Amérique du nord, elle a été scindée en deux pays : le Canada et les Etats-Unis, première puissance mondiale, de façon à pouvoir mesurer précisément leur influence respective bien qu'on ne puisse nier que les deux pays sont liés par le jeu des multinationales et par leur système politique.

Pour le choix des pôles (pays ou groupes de pays) nous en avons distingué dix sept :

- L'ex Union Soviétique (URSS)
- Les Etats-Unis (USA)
- L'Australie et la Nouvelle Zélande (OC)
- Le Canada (CAN)
- Le Japon (JAP)

- L'Europe de l'est (E.E): ce sont les pays européens ayant appartenus à la CAEM tous ces pays connaissent jusqu'à présent un certain retard, tant en ce qui concerne la performance de leurs secteurs agricoles que s'agissant des politiques agricoles elles mêmes.
- La Chine (CHIN)
- L'U.E.
- L'Europe de l'ouest (EUR) tous les pays européens à l'exception de ceux appartenant à l'U.E. ou faisant partie de E.E. Certes, cet ensemble est économiquement assez hétérogène. Nous conserverons cependant cette dénomination qui a l'avantage de ne pas accroître le nombre de pôles.
- Les pays arabes (P.A) : malgré leurs divergences politiques, ces pays sont tous très dépendants vis-à-vis de l'extérieur pour leur approvisionnement en matière de blé.
- L'Iran : nous lui réservons une place à part vue sa situation politique et en plus ce n'est pas un pays arabe.
- L'Argentine (ARG): la situation particulière de ce pays en matière de blé qui est excédentaire, aurait conduit à une amélioration notable de la situation de l'Amérique Latine s'il avait été intégré dans ce groupe.
- L'Afrique du Sud (AFS) : pays plus développé économiquement et fortement différent politiquement du reste de l'Afrique.
- Israël (ISR)
- Le Sud Est asiatique (SEAS) : ce pôle regroupe tous les pays de l'Asie et l'Océanie sous développée à l'exception du Moyen-Orient et de la Chine.
- L'Amérique Latine (AMLA) : tous les pays sud et centroaméricains lesquels nous n'avons pas pu départager politiquement de façon significative, à l'exception de l'Argentine.
- L'Afrique noire (AFN): tous les pays de l'Afrique sauf l'Afrique du Sud et les pays arabes de l'Afrique du nord.

4.3/ Analyse de la dominance par les montants d'exportations et d'importations totaux :

Avant de passer à l'analyse structurelle du marché du blé, nous avons d'abord procédé à une analyse de la dominance grâce aux montants des exportations et d'importations. Cette analyse permet de dégager les principaux pays dominants et dominés. Les modalités selon lesquelles la dominance en matière de blé s'exerce et s'accroît pour aboutir à un «équilibre seront mises en évidence ultérieurement (dans le paragraphe 4.4).

4.3.1/ Coefficients de dépendance et de dominance

On peut définir un coefficient de dépendance comme une mesure de la dépendance d'un pays ou d'un groupe de pays vis-à-vis de l'ensemble des pays considérés :

$$C_{dp}^i = \frac{\sum_{j=1}^n x_{ji}}{\sum_{j=1}^n x_{ji}} \quad (i, j, = 1, 2, \dots, 17)$$

ou x_{ji} est les exportations de blé de j vers i .

Ce coefficient donne la part que les exportations de blé présentent dans la demande intérieure (consommation + stocks) d'un pays ou d'un groupe de pays.

Quant au coefficient de dominance, il donne la part que les exportations de blé représentent dans la production totale d'un pays ou groupe de pays :

$$c_{dm}^i = \frac{\sum_{j=1}^n x_{ji}}{\sum_{i=1}^n x_{ji}} \quad (i, j, = 1, 2, \dots, 17)$$

Cependant, il est préférable d'utiliser le coefficient de dominance corrigé qui tient compte de la taille d'un pays. En effet, la production d'un pays ou d'un groupe de pays peut être si peu importante à l'échelle mondiale que quand bien même exportée dans sa totalité ne prouve aucun pouvoir de domination à ce pays ou groupe de pays. En plus, les exportations peuvent être réparties vers un grand nombre de pays, ce qui atténue le pouvoir de domination.

En multipliant le coefficient de dominance d'un pays par le rapport entre les exportations totales de ce pays et le total des exportations de l'ensemble des pays considérés (autres que celles effectuées vers les autres pays appartenant au même groupe que les pays exportateurs), on obtient une mesure plus exacte de la dominance d'un pays ou groupe de pays.

Lorsqu'on compare les coefficients de dépendance et de dominance, un pays se distingue par la valeur de ses coefficients : ce sont les Etats-Unis. Ceux-ci ont le coefficient de dominance corrigé le plus élevé et un très faible coefficient de dépendance. Les Etats-Unis jouent un rôle spécifique dans les échanges internationaux de blé. En effet, l'Océanie développée a un coefficient de dépendance nul et un coefficient de dominance supérieur à celui des U.S.A. ; cependant, la part la plus faible qu'elle prend dans les exportations mondiales au sens strict (= exportations mondiales – exportations intragroupes) fait qu'elle a un pouvoir de domination trois fois moins élevé que

celui détenu par les U.S.A.. Après ceux-ci, le Canada possède le coefficient de dominance corrigé le plus élevé . Les Etats-Unis et le Canada sont suivis par l'Océanie et l'UE qui n'arrive qu'en quatrième position avec un coefficient de dominance corrigé dix fois moins élevé que celui des Etats-Unis. L'UE présente également un coefficient de dépendance assez élevé (.1078). L'explication sera fournie au paragraphe 4.4.

Le reste de l'Europe (y compris la Turquie) a un coefficient de dépendance un peu plus élevé et un coefficient de dominance corrigé quasi nul.

Parmi les autres pays, il y a ceux qui dépendent de leurs importations pour moins de 20% de leurs besoins intérieurs : les pays de l'Europe de l'Est avec un coefficient corrigé très faible et, l'Iran, la Chine, les pays du Sud Est asiatique et l'ex-Union soviétique, qui n'exercent aucun pouvoir de domination. Il y a encore ceux, qui non seulement ont un coefficient de dominance nul, mais dépendent de 67% à 93% de l'extérieur : les pays arabes, l'Amérique Latine (sauf Argentine), Israël, l'Afrique noire et le Japon.

Enfin, l'Afrique du Sud se distingue par son isolement sur le marché international de blé.

**Coefficient de dépendance, de dominance, de dominance corrigée,
d'intensité**

Indices de dépendance potentielle et part du marché

Pays	C _{dp}	C _{dm}	Part des Exportations Mondiales	C _{dm} corr.	I _k ^{us}	Part des importations mondiales	IDP _k ^{us}	PMI _k ^{us}
USA	.0006	.6798	.5031	.3420	-	-	-	-
CAN	.0110	.7700	.1811	.1393	.0012	.0006	1.98	1
UE	.1087	.2532	.1361	.0345	.0550	.0485	1.134	.570
OC	0	.7657	.1524	.1167	0	0	0	0
ARG	0	.5048	.0437	.0221	0	0	0	0
	.1653	.0513	.0137	.0007	.0056	.0504	1.111	.559
EUR	.1167	.0224	.0065	.0002	.0490	.0372	1.317	.663
EXURSS	.1117	.0006	.0005	0	.1394	.2005	.695	.390
SEAS	.1895	0	0	0	.1542	.1126	1.369	.689
AMLA	.6890	0	0	0	.1652	.1224	1.350	.679
CHIN	.1787	0	0	0	.1724	.1349	1.278	.643
AFS	.0806	0	0	0	.0033	.0018	1.835	.922
P.A.	.6700	0	0	0	.1215	.1673	.720	.362
ISR	.7127	0	0	0	.0087	.0047	1.851	.931
IRAN	.1812	0	0	0	.0148	.0140	1.057	.532
AFN	.9201	0	0	0	.0416	.0474	.877	.441
JAPON	.9342	0	0	0	.0681	.0575	1.184	.596

4.3.2/ Coefficients d'intensité

On peut définir à la suite de Briquel le coefficient d'intensité

$$I_k^i = \frac{X_{ix}}{\sum X_{ij}} \quad (i, j, k = 1, 2, \dots, 17)$$

où la part que représentent les exportations du pays i vers le pays k dans l'ensemble des exportations au sens strict de ce pays i.

On remarque, pour cette année, l'importance de la Chine, du sud-est Asiatique, de l'Amérique latine, de l'ex-URSS, des pays arabes. Si on tient compte des ventes canadiennes à l'ex-URSS, celle-ci devient le premier client de l'Amérique du nord. De telles intensités des échanges, surtout avec l'ex-URSS et la Chine, pourraient poser quelques problèmes sur le marché du blé. En effet l'Amérique du nord aurait la possibilité d'imposer un embargo sur les ventes américaines vers ces deux régions (ce fut le cas dans les années 80).

L'Amérique Latine absorbe 16.5% des exportation américaines. La proximité géographique, le souci de garder un maximum de pays de pays de cette région sous l'influence des Etats Unis, sont les principales causes de ce pourcentage élevé.

Ensuite, vient le sud-est asiatique avec 15.4% du total des exportations américaines. On ne peut s'empêcher de voir les relations entre ce niveau d'échanges élevé et l'influence importante qu'ont depuis une quarantaine d'années les Etats-Unis dans cette région. Non que le trafic céréalier ait créé l'influence américaine mais plutôt les interventions militaires de la seconde guerre mondiale, la guerre du Corée puis celle du Vietnam, consolidée plus tard par les échanges accrus de façon à assurer la clientèle politique des Etats-Unis dans cette région du monde.

Les pays arabes sont les clients des Etats-Unis pour plus de 12% de son blé. Les Etats-Unis sont encore meilleurs clients pour le pétrole arabe, d'où, les liens privilégiés entre les USA et certains pays arabes.

Enfin, comme on le verra au paragraphe 4.4, l'UE, en absorbant 5.5% des exportations américaines, étend à la fois sa domination et celle des Etats-Unis dans le monde.

4.3.3/ Indice de dépendance potentielle

En faisant le rapport entre le coefficient d'intensité des échanges entre les USA et un groupe de pays déterminé et la part que ce dernier prend dans les importations mondiales au sens strict (non comprises les importations effectuées entre pays appartenant à un même groupe), on obtient l'indice de dépendance potentielle.

Si cet indice est supérieur à l'unité pour un pays ou groupe de pays ceci signifie que les Etats-Unis prennent une part plus importante dans les importations de ce groupe de pays que celle qu'ils détiennent dans le total des importations mondiales au sens strict.

Cet indice tient compte de l'inégalité de taille et de poids économique entre pôles envisagés. Il permet de distinguer les marchés où l'influence américaine est plus élevée. Cet indice mesure la volonté plus ou moins grande d'un pays, en l'occurrence les USA, de s'imposer le plus possible sur le marché d'importation d'un pays donné ; il en résulte une dépendance qui n'est que potentielle car ce fait qu'elle se réalise ou non dépend du pays importateur. Ceux-ci pourraient accroître la production locale de blé ou d'autres biens substitués afin de diminuer leurs importations sans accroître leur

autoconsommation locale. L'accroissement du rapport entre celle-ci et le total de la demande d'un pays équivaut à une atténuation de la dépendance.

Nous allons mettre en évidence la relation entre les indices de dépendance potentielle vis à vis des Etats-Unis et les parts de marché d'importations détenus par ceux-ci .

On a vu que $IDP_k^{us} = \frac{I_k^{us}}{P_k}$ où l'indice de dépendance potentielle IDP_k est

Egal au rapport entre le coefficient d'intensité des échanges avec les USA et la part mondiale des importations du pays k :

$$IDP_k = \frac{X_{1k}}{\sum_{j=1} X_{1j}} \quad \text{et} \quad P_k = \frac{\sum X_{ik}}{\sum_{i=1} \sum_{\substack{j=1 \\ j \neq i}} X_{ij}}$$

$$DP_k = \frac{X_{1k}}{\sum_{\substack{l=1 \\ l \neq k}} X_{lk}} \cdot \frac{\sum_{j=2} \sum X_{ij}}{\sum_{j=2} X_{1j}} = \frac{98013}{49313} \cdot \frac{X_{1k}}{X_{ik}} = 1.9876 \cdot PMI_k^1$$

98013= total des importations mondiales

49313 = exportations de blé des USA

(1 = USA – i,j,k, = 1,2,...n)

ou PMI_k^1 est la part du marché d'importations du pays k détenue par les USA.

On remarque que l'indice de dépendance potentielle la plus élevée est celui du Canada ; ce qui signifie une part du marché presque égale à 1 et les

USA emportent la quasi-totalité du marché d'importation canadien. On voit bien que cet indice indique une dépendance potentielle puisque nous verrons plus loin que l'influence des USA sur le Canada est nulle. Notons déjà que l'intensité des échanges est très faible mais que vu la faible importance des importations du Canada, nous obtenons un IDP élevé. Israël présente un indice élevé étant donné qu'elle ne peut compter sur les échanges avec ses voisins. La région potentiellement la moins dépendante est l'ex URSS ; ce qui se comprend aisément vu sa capacité productive et la diversité de ses fournisseurs. Les pays arabes ont aussi un IDP^{US} faible du à la diversification de leurs sources d'approvisionnement.

4.3.4/ Coefficient de dépendance par rapport aux Etats-Unis

L'utilisation du $C_{dp/us}$ permet de mieux cerner la dépendance d'un pays ou groupe de pays à l'égard des USA car il tient compte de la production autoconsommée (y compris les échanges intragroupes) donc de la résistance d'un pays à des influences venues de l'extérieur. Les différences sont assez sensibles. Parmi les pays qui ont un coefficient des d'intensité des échanges avec les USA élevé, certains ont un coefficient de dépendance vis-à-vis des USA faible car leur production autoconsommée est importante (la Chine, l'ex-URSS, SEAS). Le cas contraire se présente pour d'autres pays : l'AFN, l'Israël, le Japon lesquels sont très dépendants des Etats-Unis malgré des coefficients d'intensité assez faible ou très faible, en raison d'une faible autoconsommation.

Ces coefficients de dépendance se trouvent à la première colonne de la matrice de pouvoir.

4.4/ Etude de la dominance en matière de blé

4.4.1/ Construction de la matrice des échanges de blé

Lorsque nous avons constaté qu'il n'existait pas de matrice d'échanges complète pour le blé, nous avons dû la construire avec les données dont nous disposons.

Comme pour tous les produits, il existe parfois une différence assez sensible entre les données fournies par le pays exportateur et le pays importateur. Ces divergences ont probablement pour origine le fait qu'il est plus facile pour un importateur de connaître l'origine du blé qu'il importe, ce qui n'est bien souvent pas le cas pour un pays exportateur. En effet, une quantité commandée pour un pays peut toujours être réexportée vers un autre. De plus, certains pays importateurs comme l'ex URSS ne publient pas des statistiques sur leurs importations de blé.

Nous nous sommes sur les données statistiques publiées par le Conseil International de Blé qui ont l'avantage de concerner le monde entier et, de ce fait, d'avoir une relative cohérence interne. De ces données, nous avons éliminé les chiffres relatifs à la Corée du Nord, le Vietnam et l'Afghanistan.

La matrice d'échanges mondiaux de blé est de dimension 17. Une ligne représente la demande de chaque pays satisfaite soit par les importations en provenance des seize autres pays soit par des importations en provenance des pays appartenant au même groupe s'il s'agit d'un groupe de pays et par la production intérieure. Une colonne représente les exportations d'un pays ou groupe de pays, soit vers les seize autres pays, soit vers les pays appartenant au même groupe s'il s'agit d'un groupe de pays plus l'autoconsommation. L'élément diagonal représente donc la partie de la production du pays ou groupe de pays consommée à l'intérieur et échangée entre les pays d'un même groupe. Le total des colonnes donne la demande satisfaite qui est consommée ou stockée par chaque pays ou groupe de pays. Le total des lignes donne la production de chaque pays ou groupe de pays. La production mondiale égale la consommation mondiale y comprise la demande de stocks. Ajoutons seulement que dans le total de la demande satisfaite où il y a aussi les stocks. Pour stocker afin de se prémunir contre une éventuelle difficulté d'approvisionnement, un pays doit accroître ses importations (ou diminuer ses exportations) et se soumet, par conséquent, à une influence supplémentaire

de la part de ses fournisseurs. Une relative position de force n'interviendrait que plus tard et qu'à la condition que la consommation réelle de ce pays ou les importations d'autres pays en provenance des mêmes fournisseurs n'augmentent pas. Il en reste pas moins qu'un pays, qui possède un certain stock, a la faculté de diminuer ses importations. Le seul fait que cette possibilité existe suffit à atténuer l'influence subie et à modifier les négociations entre acheteur et vendeur.

Cet état de fait aurait été important si les stocks de blé étaient détenus par les pays principalement dominés ; ce qui n'est pas le cas. Les principaux stocks sont détenus par les cinq « majors ».

La matrice de pouvoir s'obtient en divisant chaque élément d'une ligne de la première matrice par le total de la demande satisfaite de chaque pays ou groupe de pays qui représente cette ligne. De cette façon, la somme des coefficients d'une ligne est constamment égale à 1.

4.4.2/ Description des graphes

♣ Description du graphe B1 :

Si l'on considère l'ensemble des échanges de blé dans le monde quelles que soient leurs grandeurs, on obtient le graphe B1. Deux pôles au rang 1, l'ARG et l'OC sont uniquement transmetteurs (si on ne tient pas compte des arcs d'auto influence). Au rang 2, on trouve une composante fortement connexe formée des pays de l'O.C.D.E. à l'exception du Japon, et des pays européens E.E. Cette c.f.c. est influencée par l'ARG. Elle influence 9 pôles de rang 3 totalement indépendants, des puis de concentration : tous les pays en voie de développement, la Chine, l'Afrique du Sud et le Japon. Un certain nombre des relations qui unissent deux pays sont cependant d'une valeur très faible et, partant, sans grande signification. On ne peut, en effet,

affirmer qu'il y ait une quelconque dépendance pour quelques tonnes échangées.

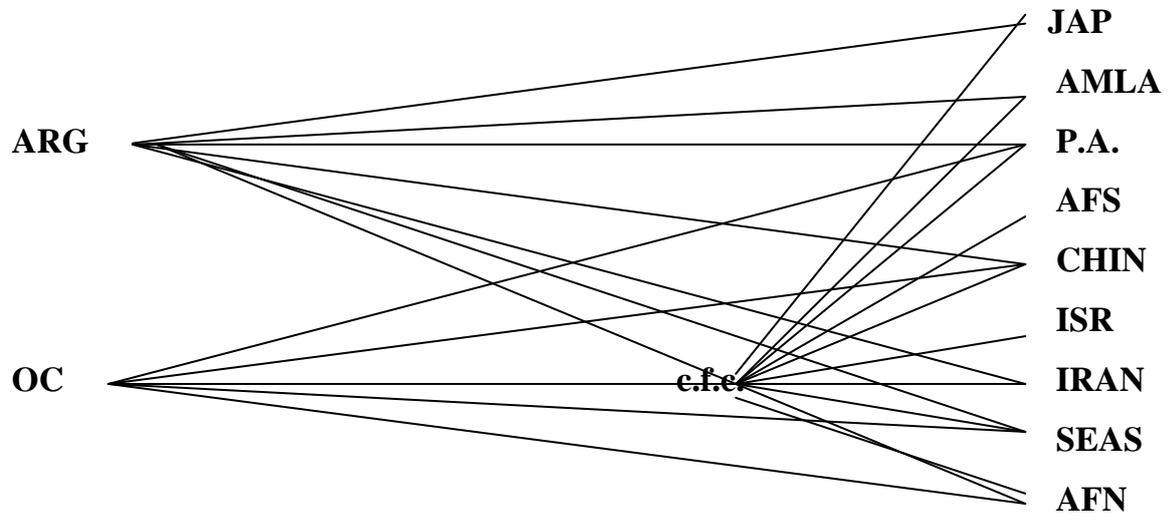
♣ Description du graphe B2 :

Si on ne tient compte que des flux dont l'intensité est supérieure à 0,5% on obtient le graphe B2 où la c.f.c du graphe B1 a éclaté, libéré et hiérarchisé les pôles qu'elle contenait. Au rang 1, les USA accompagnés de l'OC de l'ARG affirment leur suprématies écrasante. Du pôle USA partent un maximum d'arcs avec des intensités plus élevées. Au rang 2, l'Afrique du Sud paraît isolée alors que le Canada domine 3 pôles de rang 3 dont la CEE ; 5 pôles de rang 4 et 2 pôles de rang 5, l'EUR et l'EX-URSS. Au rang 6, les pays arabes et l'AFN ferment le marché.

♣ Description du graphe B3 :

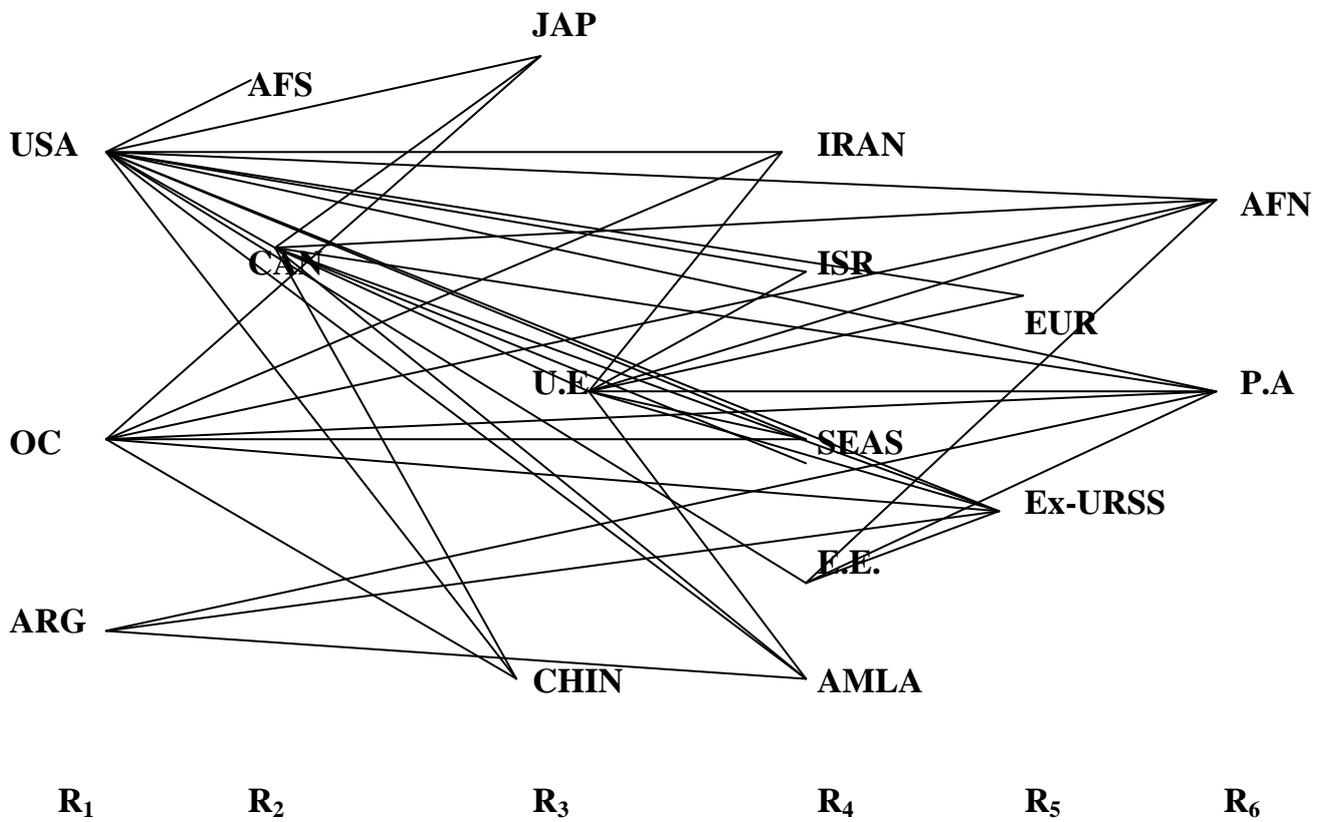
Pour que les échanges soient réellement significatifs, il convient de fixer le seuil de signification à 2%. On obtient ainsi le graphe B3.

Dans ce nouveau graphe, les influences américaines sur le Canada et l'E.E ont disparu. L'Iran et l'EUR ne dépendent plus du Canada. La CEE n'influence plus l'ex -URSS, l'Iran, l'AFS, les marchés lointains de l'extrême Orient et la Chine. Celle-ci ne dépend plus de l'Australie ni de l'Argentine. Cette dernière n'influence plus l'AFN. Les pays arabes ne dépendent plus de l'E.E. et de l'EUR. Celle-ci ne domine plus d'AFN. L'E.E. n'influence plus l'URSS et l'EUR.

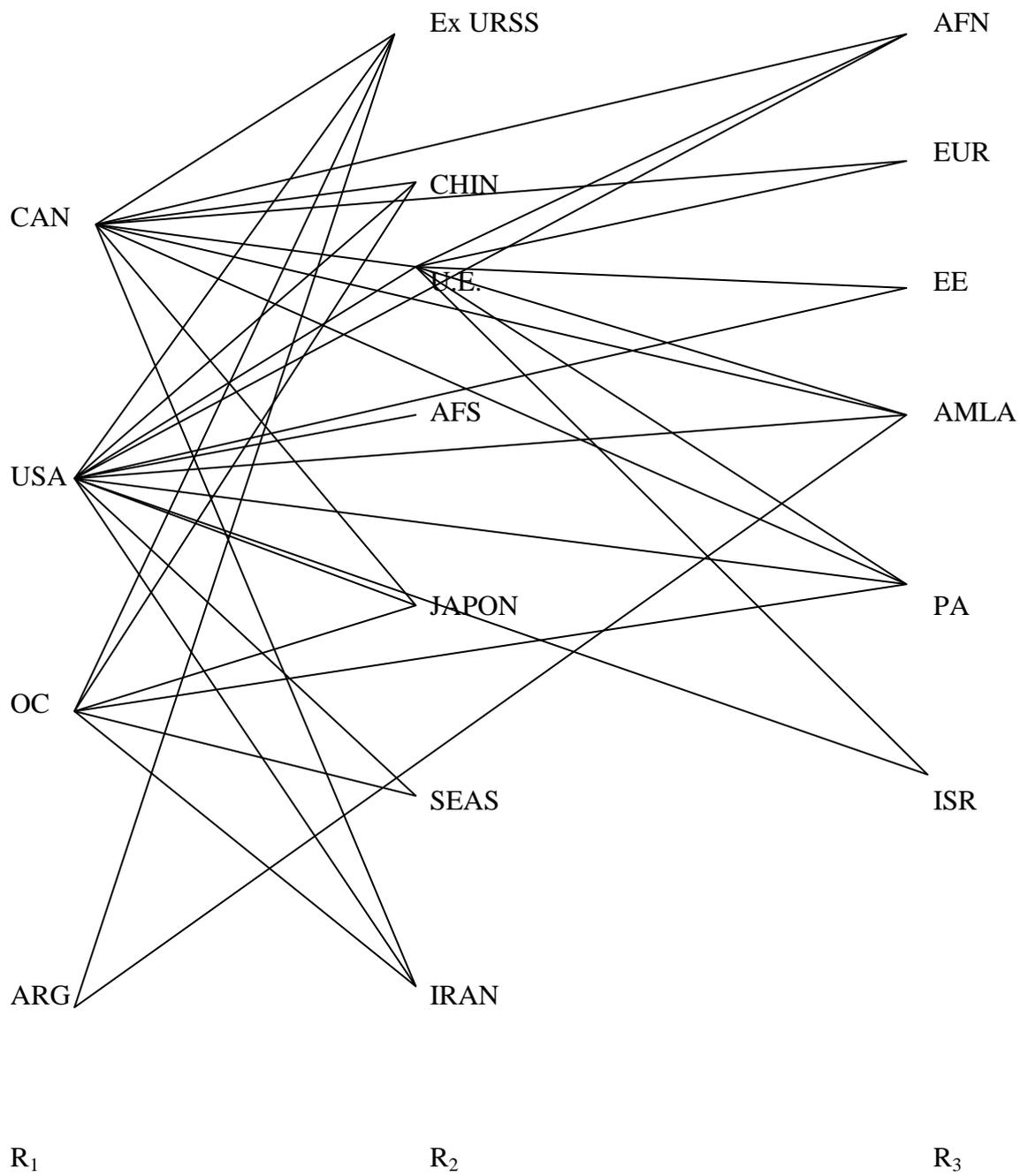


c.f.c : USA, UE CAN, EUR

GRAHE B1 ($b_{ij} > 0$)



GRAHE B2 (bij >0.005)



GRAPHE B3

LES POLES DE RANG 1 :

A- LES ETATS-UNIS :

La position privilégiée des USA déjà décelée au paragraphe 4.3 apparaît ici dans sa structure. Ils exercent un pouvoir de domination sur l'ensemble de la planète. Leur influence est particulièrement importante (plus de 10%) sur le SEAS, l'AMLA, la Chine, les pays arabes, l'AFN et le Japon. Ce dernier est dominé pour 55% des besoins en blé ; ce pourcentage très élevé est dû au fait que ce pays ne produit qu'environ 500 000 tonnes de blé. De plus, même si le montant de 3 358 000 de tonnes est important auquel s'ajoutent les 1 335 000 tonnes du Canada, il importe de rappeler que la nourriture de base du Japon reste le riz, ce qui fait que malgré ce coefficient élevé, la dominance sur un plan globalement alimentaire est beaucoup plus faible.

Le pain de deux Israéliens sur trois vient des Etats-Unis. Cette dépendance très élevée doit être placée dans le cadre des relations très particulièrement entre ces deux pays.

Plus que le Japon, pays riche et solvable, et l'Israël ; c'est la situation de l'Amérique Latine qui est inquiétante. On peut dire, sans exagération, que le Sud du continent américain est à la merci du Nord. Les émeutes qui ont eu lieu dans les années 80 au Brésil dues à la famine et la sécheresse en sont des preuves tangibles.

B- LE CANADA :

Il occupe une position moins privilégiée que les USA tant par le nombre faible d'arcs qui en sont issus que la valeur moindre de ceux-ci. Celle-ci est, en effet, toujours comprises entre 2 et 7%, à l'exception de l'AMLA (15%) et du Japon (22%). On peut constater que le rôle du Canada consiste à accompagner les échanges américaines et ceci ne peut manquer de rappeler les relations politiques qui existent entre ces deux pays.

C- L'OCEANIE DEVELOPPEE :

Les intensités des arcs qui partent de ce pôle sont comprises entre 2% et 7% à deux exceptions près : le Japon pour d'évidentes raisons géographiques et les pays arabes à cause de la nécessité de régler la facture pétrolière. Le rôle de ce pôle apparaît comme plus régional.

D- L'ARGENTINE :

Comme l'OC, l'ARG a un rayonnement local, limité à l'AMLA. Elle est aussi un fournisseur de l'ex URSS (15% de ces importations). L'embargo sur les ventes américaines de blé à l'URSS, le 4 Avril 1980, a permis à certains pays comme l'ARG de se faire une place sur le marché soviétique.

LES POLES DE RANG 2 :

A- LES POLES PUIITS DE CONCENTRATION :

1-L'AFRIQUE DU SUD :

Ce pôle est dominé à 7,6% de ses besoins par les USA. Il est donc relativement autosuffisant. Auparavant, vue son isolement politique, les multinationales de céréales lui assuraient son approvisionnement.

2- LA CHINE :

Ce pays est devenu de plus en plus dépendant en matière de blé. Il dépend pour 16% de ses besoins uniquement de l'Amérique du nord. Il est prévu que la Chine, sous la pression démographique, va devenir le premier acheteur mondial du blé. Cette dépendance accrue vis-à-vis des pays occidentaux serait peut être d'un poids déterminant dans la confrontation politique EST-Ouest. Remarquons que la Chine ne reçoit aucun tonnage de blé de l'ex-URSS.

3- L'EX URSS :

Ce pôle est dominé par tous les pôles de rang 1. Mais s'agit il d'une vraie dépendance. Il faut savoir que les achats de ce pays à l'étranger n'ont pas grand-chose en commun avec les demandes d'aide alimentaire de certains pays du tiers monde. C'est que cette dépendance est conjoncturelle ou peut du moins trouver des solutions à moyen terme. Pays le plus vaste et l'un des plus riches du monde, elle possède tous les moyens potentiels pour devenir un grand exportateur de blé.

La façon dont les soviétiques considèrent le marché mondial peut être révélée par cette déclaration qu'avait fait L. BREDJNEV : « La politique soviétique est dominée par la nécessité de réduire les importations de produit alimentaires en provenance des pays occidentaux. Comme vous le savez, les gouvernements de certains Etats cherchent à transformer les opérations commerciales tout à fait normales comme l'achat des céréales en moyens de pression sur notre pays » Depuis l'embargo de 1980, il est possible que les soviétiques en reviennent à leur ancien objectif d'autosuffisance quelque soit la conjoncture. En attendant, les soviétiques exploitent au mieux les rivalités et la concurrence existant entre les divers pays exportateurs et les compagnies céréalières pour s'offrir les quantités nécessaires au cours les plus bas.

4- L'IRAN :

Ce pays était, autrefois, exportateur net de blé. La « réforme agraire » mise en place dans les années soixante, sous l'instigation du gouvernement américain, a eu, pour une des conséquences, la diminution progressive de la production de blé et de la dépendance vis-à-vis des Etats-Unis et de l'Australie.

5- LE JAPON :

Le Japon est un pays économiquement puissant, et peut supporter un taux de dépendance élevé (comme pour les hydrocarbures) ; ce qui n'est pas le cas de nombreux pays sous développés.

6- Le Sud Est Asiatique :

Au seuil de signification auquel nous nous sommes placés, le SEAS est autosuffisant à 82% de ses besoins de blé. Pour le reste il dépend des USA (13.2%) et de l'Australie, voisin géographique (4.4%). Cette dépendance est atténuée par la consommation de riz. Cependant, elle cache une inégalité criante entre les pays de cette région . A cet égard, le Bangladesh a défrayé, par le passé, les chroniques par les famines qu'il a subies. L'influence américaine est particulièrement forte dans les pays « amis » : Corée du Sud, Philippines, Taiwan, HongKong.

B- LE POLE-RELAIS : L'UNION EUROPEENNE :

Autosuffisante, à 89%, elle importe le reste de sa consommation du Canada et des Etats-Unis. Si les sources d'approvisionnements ne sont pas fortement différenciées, par contre le rapport entre les importations provenant du Canada (4.6%) et des Etats-Unis (6.2%) est la plus faible de tous les pôles. L'influence du Canada y est donc proportionnellement plus importante que dans d'autres régions du monde. même si le Canada et les USA sont liés par l'intermédiaire des sociétés multinationales de négoce, il est toujours préférable d'importer son blé de pays différents. De plus l'UE possède également des stocks (6.3 millions de tonnes) ce qui atténue fortement la dépendance vis à vis des pays nord-américains.

L'UE dispose d'un poids considérable en Afrique (42%). Le problème de l'alimentation pour cette région est vital ; il est évident que les pays qui en font partie seront enclins à se rapprocher plutôt des pays qui leur assurent leur approvisionnement surtout si on leur accorde des conditions de paiement plus faciles ou encore des dons. Dans cette optique, l'UE est

obligée de fournir à ces anciennes colonies africaines même si elle domine toujours ces pays sur d'autres plans que celui du blé.

En ce qui concerne les exportations vers l'Europe, il s'agit surtout des exportations vers la Finlande, la Norvège et la Suisse. Les deux premiers pays doivent acheter du blé de l'Union en contre partie du pétrole qu'il leur vend. Quant à la Suisse, nous n'avons trouvé que la seule proximité géographique pour expliquer ses importations de blé en provenance de l'UE et surtout de la France.

En Amérique Latine, les importations de l'UE sont dirigées surtout vers le Cuba et le Brésil. Elles permettent d'exercer une influence certaine sur le Cuba car celui-ci n'importe rien de son voisin et ennemi, les Etats-Unis, pourtant présents dans tous les pays du continent.

Près de 60% des exportations de l'UE vers l'Europe de l'Est prennent la direction de la Pologne, moins d'un tiers vont à la Roumanie. Des raisons historiques mais surtout politiques expliquent ces échanges. Ici aussi le pétrole soviétique est contrebalancé par le blé communautaire. En effet la majorité des pays de cette région a essayé de recourir au minimum au blé américain, pour des raisons historiques et de proximité.

Les exportations de l'EU vers Israël sont accessoires par rapport à celles des USA. Elles montrent néanmoins la volonté politique de maintenir des relations amicales avec ce pays.

Par contre, les exportations de l'UE vers les pays arabes sont nécessaires pour soulager la facture pétrolière de la communauté. Elles satisfont 19% des besoins de ces pays. Ceux-ci ne sont autosuffisants qu'à 34%. Elles sont dirigées pour les trois quarts vers l'Afrique du Nord. L'influence qu'exerce l'UE sur cette région (surtout pour la Maroc, la

Tunisie, ainsi que l'Algérie), est réelle et forte, et s'oppose à l'influence américaine, particulièrement forte dans le Moyen Orient.

LES POLES DE RANG 3 :

Les pays qui ont une forte autoconsommation (Europe de l'Est, EUR) de ceux qui s'auto influencent peu (les pays arabes, Israël, AFN, l'AMLA) se distinguent les uns des autres.

A- L'E.E:

L'E.E dépend pour 10% de ses besoins de l'UE et pour 5% du Canada. Cette région se compose des pays exportateurs nets : La Hongrie, la Bulgarie et la Roumanie ; ainsi que des pays importateurs nets comme la Pologne et la Tchécoslovaquie. Le point faible de la région est évidemment la Pologne. Depuis les années 80, les exportations intragroupes se sont accrues en direction de ce pays. La Pologne a du importer la moitié de sa consommation intérieure.

B- L'EUR :

Nous avons déjà traité de l'influence de l'UE sur cette région. Près de la moitié de l'influence américaine s'exerce sur le Portugal et elle est aussi forte sur la Norvège et la Finlande. Les USA et l'UE monopolisent donc les ventes de blé pour cette région.

C- L'AMERIQUE LATINE :

L'AMLA a une situation très précaire en matière de blé. Alors qu'elle dépend de l'étranger pour 69% de sa consommation, l'UE et l'Argentine ne peuvent satisfaire que 7% de ses besoins. Les USA et le Canada expédient plus de 1.2 million de tonne de blé au Brésil et presque autant à Cuba. Il est vraisemblable que les multinationales de grains jouent un rôle important dans les exportations canadiennes en direction de Cuba.

D- LES PAYS ARABES :

Pour les pays accessibles par l'océan Indien et le Golfe Persique, l'Australie est très présente. L'Arabie Saoudite est le client inconditionnel des Etats-Unis. Comme dans le cas de Cuba, la Libye préfèrent importer plus du Canada que des Etats-Unis ; le jeu des multinationales leur permet

de sauver l'apparence. La moitié des importations de l'Egypte provient des USA ; ceci nous rappelle le rôle joué par les Etats-Unis dans les accords de camp David. Les USA et l'UE partagent à égalité les marchés marocain et Algérien. La dépendance de l'Algérie à l'égard de l'Amérique du nord s'accroît si on tient compte des importations en provenance du Canada.

E- L'ISRAEL :

On a étudié précédemment la situation de ce pays.

En conclusion, les Etats Unis et le Canada Dominent, le monde en matière de blé. Leurs instruments de domination sont les multinationales de négoce qui sont, cependant, utiles pour l'approvisionnement de la planète. Les pays avec lesquels les Etats-Unis ne désirent pas, pour des raisons politiques, commercer peuvent satisfaire leur demande grâce à ces multinationales qui se chargent de détourner les quantités nécessaires et de modifier l'origine de la cargaison de blé. Leur rôle est si important qu'elles ont aussi pénétré le marché de l'UE. Celle-ci par ailleurs, trouve son compte dans ce jeu de négoce : les quantités importées lui permettent d'accroître ses exportations et d'étendre sa domination dans le monde, en particulier, dans les anciennes colonies et dans les pays voisins. D'où, une certaine influence indirecte de l'Amérique du Nord, à travers le seul pôle relais qu'est l'UE, qui vient s'ajouter à sa domination directe, déjà la plus importante dans le monde. Les rôles de l'Australie et de l'Argentine sont limités géographiquement et, accessoirement utiles dans les périodes de tensions sur le marché du blé. Du côté des dominés, la situation est particulièrement grave en Amérique Latine, en Afrique et au Moyen Orient. Si la plupart des pays arabes peuvent régler leurs achats de blé grâce à leur pétrole, on ne peut en dire autant de la plupart des pays africains et de certains pays de l'Amérique Latine. Les programmes d'aide alimentaire américains se heurtent à la limite de l'endettement excessif de ces pays.

4.4.3/ Etude de la matrice d'équilibre

La matrice de pouvoir correspond à la structure initiale a été multipliée plusieurs de fois par elle-même. Nous avons obtenu la matrice d'équilibre

représentée par le graphe B. Celui-ci ne possède que deux rang ; on pourrait la considérer comme une « dictature parfaite » car les différents pays de second rang sont soumis à l'influence des pôles de rang 1 sans intermédiaire.

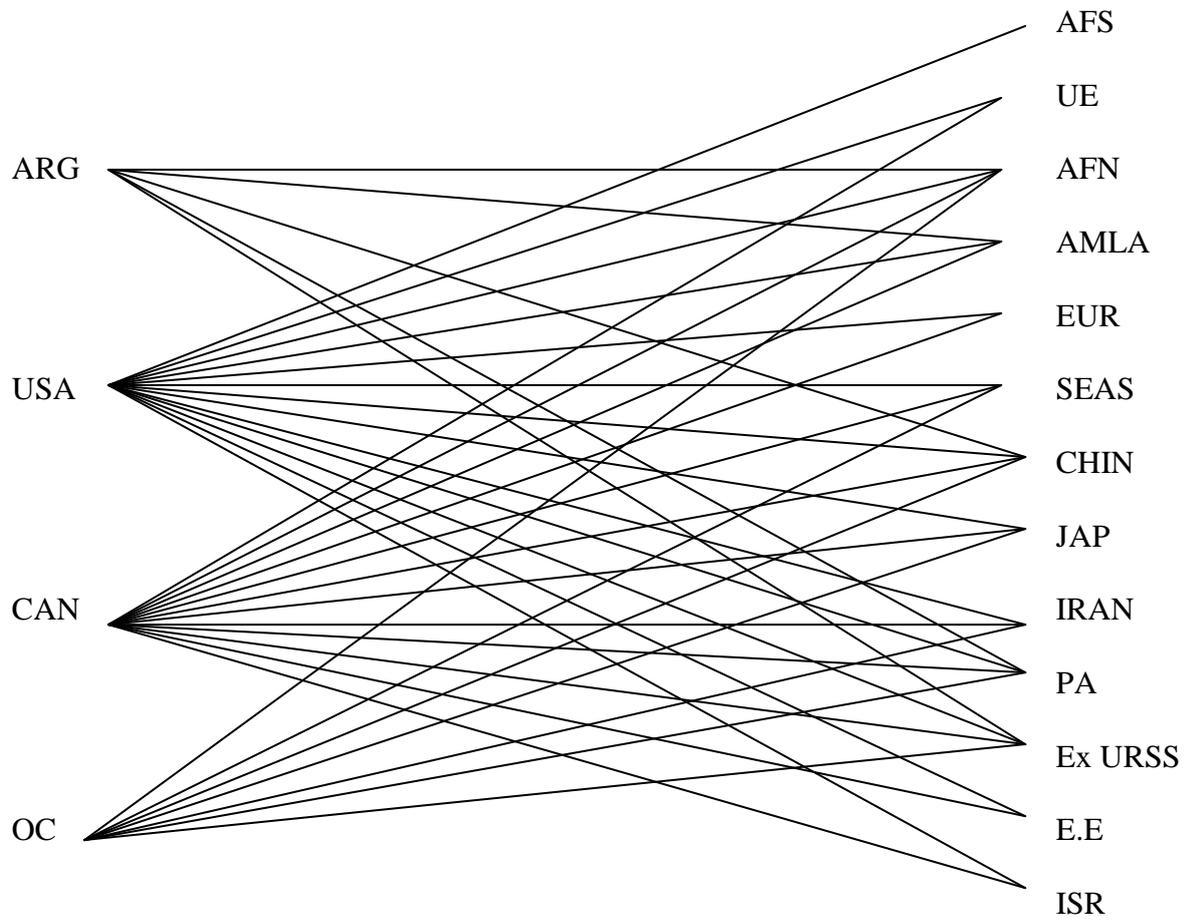
Dans cette situation d'équilibre, la dominance des Etats-Unis puis celle du Canada sont devenues considérables ; les moins dominés étant l'Ex-URSS avec une dépendance d'environ 40% vis-à-vis des Etats-Unis.

Il faut aussi noter la disparition des arcs d'autosuffisance des pôles dominés, arcs qui représentaient la résistance de ces pôles. Au fur et à mesure de la multiplication matricielle, la valeur de ces arcs tend vers zéro. En effet, un pays qui importe une proportion de sa demande pendant une période donnée puis redevient autosuffisant subit une dominance du pays exportateur durant la période considérée. Mais si le déficit du pays importateur perdure et si le pays exportateur le désire, il pourra influencer, lors de chaque négociation précédent un échange, le pays importateur de façon à lui imposer une opinion plus proche de la sienne. A chaque négociation, la dominance va progresser même s'il y a plusieurs négociations par an. Ceci expliquerait tendance des pays importateurs à vouloir négocier des contrats à long terme. La situation à laquelle nous aboutissons est le résultat de plusieurs années de négociations. Pour se protéger contre l'influence étrangère, un pays doit essayer d'exercer sur les pays exportateurs une influence significative et permanente. On obtient ainsi une composante fortement connexe englobants les pays dominants. L'opinion d'équilibre aboutit alors à un compromis entre les différents pôles faisant partie de cette composante fortement connexe, ce qui semble impossible vu le surplus de blé dégagé chaque année par les pays dominants. Une autre solution consiste à parvenir à l'autosuffisance, ce que seuls certains pays sont en mesure de réaliser.

Pour le pôle de rang 2, l'AFS qui dépendait uniquement d'un pôle de rang 1 à savoir les USA, le coefficient de dépendance est passé à 1. Lorsqu'un pôle de rang 2 dépendait de plus d'un pôle de rang 1, comme c'est le cas pour l'ex URSS, la Chine, l'U.E, l'AFS, le Japon, le SEAS, l'Iran, les rapports entre les parts prises par les pays dominants dans la demande satisfaite de chacun de ces pays restent inchangés à l'équilibre.

Pour les pôles de rang 3 par contre, ces rapports ne sont plus conservés à cause des influences indirectes, transmises par le seul pôle relais qu'est l'U.E, qui viennent s'ajouter aux influences directement venues des pôles de rang 1. Cependant l'U.E. ne sert de relais que pour les USA et le Canada car à l'équilibre elle n'est dominée que par ces deux pays. Par conséquent, les rapports d'influence USA / OC, CAN / OC, CAN / ARG augmentent. Quant au rapport de l'influence canadienne sur l'influence américaine, il s'améliore pour l'AFN, les pays arabes, l'EUR, l'AMAL et l'Israël. L'influence sur ce dernier pays est nouvelle et provient de l'influence sur l'U.E. En effet, l'U.E. est dominé par le Canada dans une proportion plus favorable que ne sont chacun de ces pays. Le Canada améliore donc sa position relative par rapport aux Etats-Unis. Ceux-ci exercent cependant des influences globales souvent très supérieures à celles du Canada. Le seul pôle où le rapport d'influence Canada/USA se détériore est l'EE pour la même raison que nous venons d'indiquer et malgré le fait qu'ici, au contraire, l'influence directe du Canada soit plus importante. Les influences indirectes peuvent donc être parfois très importantes (cas des pays arabes, de l'Israël de l'AFN).

Une fois de plus, la position solide de l'Amérique du Nord et ses conséquences « possibles » à long terme (si rien ne change) sont démontrées.



GRAPHE D'EQUILIBRE \bar{B}

BLOC GAUCHE DE LA MATRICE D'EQUILIBRE B

DE VERS	USA	CANADA	OC	ARG
USA	1	0	0	0
CAN	0	1	0	0
OC	0	0	1	0
ARG	0	0	0	1
AFS	1	0	0	0
AFN	.713	.242	.044	.001
AMLA	.712	.241	0	.047
SEAS	.722	.039	.239	0
CEE	.574	.426	0	0
EUR	.859	.141	0	0
EXURSS	.401	.281	.138	.180
P.A.	.542	.221	.241	.023
ISR	.968	.032	0	0
EUCO	.415	.585	0	0
IRAN	.555	.058	.387	0
CHIN	.651	.225	.107	.017
JAPON	.595	.237	.168	0

4.4.4/ précarité et efficacité de l'arme du blé.

Il nous semble utile d'essayer de retrouver des traces de la domination par les échanges de blé dans les relations politiques internationales. Si notre hypothèse de dominance par l'offre est vraie, il devait être possible de retrouver les influences que nous avons dégagées. Cependant, parmi les pays qui exercent une dominance sur les autres régions du monde, les USA sont ceux dont la domination a suscité le plus de commentaire. C'est donc à leur propos que nous allons démontrer le caractère concret du pouvoir par le blé.

A. PRECARITE DE L'ARME DU BLE DES USA :

Une des causes qui gêne l'utilisation du blé comme un autre moyen de pression est le fait que les agriculteurs constituent, du moins aux Etats-Unis, une multitude de petites entreprises indépendantes. Ces agriculteurs sont regroupés au sein d'associations puissantes. Celles-ci sont la plupart du temps divisées sur les solutions à apporter aux problèmes qui se posent aux agriculteurs, que se soit à propos de la façon de garantir les prix ou de la signature des accords céréaliers. La deuxième cause réside dans la concurrence des firmes exportatrices de blé qui, bien qu'étant en majorité américaines, ne se livrent pas moins à une guerre sans répit. Un fameux exemple est donné par Henri Farcy : en 1972, l'ex URSS commanda à plusieurs firmes américaines des quantités de blé en leur demandant de conserver le secret sur cette transaction, ce qu'elles firent. Le marché de Chicago ne bronche pas et les soviétiques purent acheter les céréales à un prix nettement inférieur à celui qu'ils auraient payé si leur demande totale a été connue.

B. EFFICACITE DE L'ARME :

Nous avons vu que le Public Law 480 permet de fournir une aide substantielle aux pays ayant des difficultés de paiement et spécialement aux pays en voie de développement. Cependant, ces facilités n'étaient pas toujours sans contrepartie ; en effet celles-ci permettent d'exercer une dominance plus forte que le simple échange puisque l'état bénéficiaire dépend de la « bonté » du fournisseur. Et celle-ci peut changer comme en 1973 où l'aide fut suspendue pendant plusieurs semaines. On peut citer le cas de Nehru qui avait appuyé des thèses américaines qu'il n'approuvait pas, conscient de la situation déficitaire en alimentation de son pays.

En 1973, l'ex URSS se vit obligé de fournir des informations régulières sur la production agricole : un accord fut signé en Juin 1973 dans lequel cependant ce pays refusait de donner des indications sur ses stocks. Cet accord ne fut pas respecté : en Juin 1974, l'une des missions agricoles américaines se vit refuser la permission d'inspecter des régions de blé en Sibérie et au Kazakhstan. Le manque d'information aboutit à un nouvel incident en Octobre 1974, car les USA ne s'attendaient pas à des commandes soviétiques. En Octobre 1974, des contrats pour 3,4 millions de tonnes de céréales avaient été signés par Continental Grain Co. et Cook Industries. Peu de temps après, le président Ford utilisa le « Control Export Act » de 1949 pour annuler ces ventes de plus de 500 millions de dollars de maïs et de blé à l'URSS dans le cadre de la lutte contre l'inflation mondiale. En 1975, Earl Butz, Secrétaire d'Etat à l'Agriculture rendit visite à l'Egypte ; il avait, selon son expression « un peu de blé dans sa poche » grâce auquel, il s'en suivit une amélioration notable des relations entre les deux pays. La même année, il déclarait : « Les russes auraient pu empêcher l'accord entre l'Egypte et l'Israël. Ils ne l'ont pas fait car ils avaient besoin des

millions de tonnes de céréales et ils savaient que ce n'était pas le moment de faire les malins ». L'embargo de 1980 a eu pour effet de réduire la production totale de viande de 5%, d'accroître les dépenses en devises et d'obliger l'URSS à vendre son or et à recourir aux emprunts à court terme sur les marchés des eurodollars ; d'après les autorités américaines il aurait causé une perte d'un milliard de dollars à l'URSS. Cependant, un nouvel accord en 1983 entre les deux superpuissances ; les cours mondiaux les plus bas en termes réels, depuis 25 ans, un important stock mondial et cette déclaration de M. Donald Reagan, le secrétaire au trésor : « Le marché soviétique est le plus grand du monde. Nous voulons la retrouver après un embargo qui a permis à d'autres pays comme l'Argentine et le Canada de nous remplacer. Notre économie en a besoin. », nous fait croire que l'impact de l'arme alimentaire est plus ou moins grand selon la cible qu'on désire atteindre.

Le blé est aussi l'origine d'un autre type de dominance ; en effet les USA grâce à leur agriculture apte à adopter le progrès technique, ont développé une technologie agricole très sophistiquée qui a permis de hauts rendements. Ce sont des variétés améliorées aux USA par génétique qui ont été implantées au Mexique, au Pakistan et Inde. Si grâce à cela ces pays sont devenus moins dépendants dans le domaine alimentaire, par contre la dominance par le blé a fait place à une domination par les engrais et le matériel agricole.

CONCLUSION :

La dominance telle qu'elle s'exerçait à l'équilibre est théorique et ne serait peut être jamais réalisable car elle suppose qu'il y ait, d'abord des négociations ou seul le poids respectif de chaque partenaire pour un même produit donné durant un même laps de temps suffisamment

court entre en jeu. En effet la matrice des échanges mondiaux change chaque année. Les deux hypothèses restrictives, la constance des coefficients directs et le rôle prééminent joué par l'offre, limitent le caractère opérationnel d'une étude sur la dominance. Elles imposent à celle-ci un contexte de courte période.

Ce qui importe, c'est de savoir que la dichotomie entre exportateurs peut être si nette qu'à un seuil même faible de signification des échanges, le groupe des pays dominants se détache ; que leur influence soit uniquement directe ou indirecte n'y change rien tant qu'elle soit suffisamment forte et permanente comme si elle s'exerçait dans une zone d'équilibre.

La dominance que nous avons analysée ne concerne qu'une matière première, certes d'importance vitale. Mais une étude qui engloberait quelques principaux produits rendrait mieux compte de la dominance internationale. En effet, certains pays dominés par un produit ont aussi des moyens d'action économique qui peuvent se révéler tout aussi efficaces : par exemple l'opposition blé pétrole le montre bien. Ces moyens peuvent concerner les domaines alimentaires, industriel...